

RELIGION ET INNOVATION LEXICALE EN AFRIQUE NOIRE

Amadou Tidiane DIALLO

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Résumé

Langue et religion sont des phénomènes aussi anciens que le monde. C'est dans ce rapport dialectique que l'on observe, dans une relation de cause à effet, un phénomène de l'innovation lexicale dans les langues africaines grâce à l'introduction de l'Islam en Afrique Sud-saharienne. A l'arrivée de l'Islam sur la terre africaine, le contact entre l'arabe et les langues africaines a produit un certain nombre d'emprunts linguistiques. Ce phénomène suppose un contact "écrit ou oral" entre la langue de départ, dite "langue donneuse" et la langue d'arrivée dite "langue réceptrice". Ce phénomène se caractérise aussi par le fait qu'une grande partie des mots "empruntés" naissent logiquement avec l'arrivée de l'élément qu'ils désignent. Nous nous proposons d'analyser l'évolution de ce phénomène en prenant pour exemple l'arabe dans ses rapports avec les langues nationales africaines "des pays d'Afrique du sud-Sahara". Quels enseignements peut-on tirer de ce voisinage entre la langue arabe, langue de grande communication et les langues locales africaines ?

Mots-clés : Contact – Emprunt - Influence – Islam - - Langue arabe - Langue africaine - Religion- Société.

Abstract

Language and religion are intimately connected. They, therefore, maintain a kind of a dialectical relationship. The result is, at strict linguistic level, the appearance of lexical innovation in the african languages, due to the introduction of the islamic religion into Sub – Saharian Africa.

Contact between both the arabic and the african languages has left, through religion, trade and economic exchanges, a number of borrowings in various areas such as education, politics, justice, proper names, toponyms, etc.

This phenomenon supposes that the source language and the target language, whether written or not, are in contact. It's why a great number of those Borrowings appear at the same terms they refer to are discovered.

The paper will try to analyze the evolution of this phenomenon, taking into account the arabic language in its relation with the african sub-saharian languages. And we will try to

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

investigate what kind of teachings can we retain from the contact with arabic, a world wide language of communication and the local africain languages.

Keywords : Arabic language- Borrowing- Contact-Influency-Islam-Local African language- Religion-Society.

I - INTRODUCTION

Il existe à notre connaissance beaucoup de travaux consacrés à l'influence de l'Islam et de l'arabe sur les sociétés et les langues africaines. Mais les langues africaines sont multiples et les modes d'influence sont difficiles à cerner. De ce fait, il n'existe aucun travail d'ensemble sur la question concernant l'influence de l'arabe sur les langues africaines. Les vagues d'influence sont nombreuses et anciennes. Il faudrait remonter à l'empire du Ghana, autrement dit, au début du 11^e siècle.¹ Mais les sources fiables datant de cette période et concernant l'influence de l'Islam sur les sociétés sont très rares; la plus intéressante et la plus fiable étant l'incontournable ouvrage d'Al Bakri. En effet, on peut lire dans le traité historique sur le Maghreb et l'Afrique intitulé «*Voies et Royaumes*» (en arabe «*Al Masaalik Wal Mamaalik*») de l'explorateur arabe Al Bakri (1028-1094) :

" La ville de Ghana était sous forme de deux villes dans un pays plat : une grande ville habitée par les musulmans et dans laquelle on trouvait douze mosquées parmi lesquelles une grande mosquée où les gens se réunissaient. Il y avait dans cette mosquée des imams, des muezzins et des savants (...) à côté de cette ville, et à une distance de six miles il y avait la capitale politique. Les deux villes étaient séparées par des forêts et par des habitats (...) » .²

Selon Gérard Dumestre, «*l'intégration parfaite de certains termes montre que le processus s'étale sur une longue période, sans doute jusqu'au 19^e siècle*». ³ Cette citation rejoint l'esprit du passage d'Al Bakri mentionné plus haut. Ces données présentent l'avantage de prouver que l'Islam et/ou la langue arabe étaient bel et bien présents au temps de l'empire du Ghana, c'est à dire en 1068 alors que les Almoravides ne sont intervenus dans cet empire qu'en 1076. Par conséquent, il paraît fort probable que l'Islam et la langue arabe aient été

¹ Voir E. Oumar, *le Fuuta Tooro des Satigi aux Almaami, (1512-1807)*, thèse de doctorat, d'Etat, U.C.A.D, Dakar, 1986.

² AL BAKRI, «*Voies et Royaumes*», édition d'Alger, 1965, p. 175. Voir aussi Cheikhou Ahmed GLADENTHI, 1993, p.21-22)

³ Voir DUMESTRE, Gérard, «Notes à propos des termes bambara empruntés à l'arabe», in *Langue arabe et langues africaines*, (I.N.A.L.C.O/C.E.R.M.A.A/C.E.R.O.I), Conseil International de la Langue Française, 1984, p. 14.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

introduits en Afrique sub-saharienne (Ghana), par les commerçants, bien avant les "Almoravides".

II- INFLUENCES ET ANECDOTES

On peut, en effet, confirmer que c'est la convergence des données lexicales de la plupart des langues de la zone sahélienne (telles que les langues pulaar (« *peul* »), wolof, sonrhäi, soninké, bambara, hawsa), qui, à l'évidence indique une provenance arabe. En effet, l'influence culturelle et commerciale ayant été pratiquement à sens unique (apport de l'Islam et des marchandises diverses), tout terme reconnu comme étant emprunté ne peut l'être que par une langue africaine à l'arabe.⁴ Mais ces termes empruntés à l'arabe, parfois très évolués par rapport aux termes sources, prouvent aussi qu'ils ont transité par d'autres parlers. Ainsi, la linguistique, la sociologie et l'histoire peuvent et doivent s'aider mutuellement dans la recherche des transits possibles d'une langue à une autre, à condition de bien distinguer ces divers niveaux.

Pour certaines innovations lexicales, et notamment en ce qui concerne le bambara, il semble, selon Gérard Dumestre, *«que le transit se soit opéré à travers deux langues : le soninké et le sonrhäi. Historiquement cela n'a rien de surprenant. Il faut rappeler en effet, que les Soninké ont été les premiers à être islamisés en Afrique de l'Ouest, et qu'ils ont créé, très tôt, un empire qui a rayonné bien au-delà du monde Mandinké. Il faut ajouter que ce sont des commerçants soninké, les Ouangara, qui ont les premiers assuré les relais entre le monde nègre et le monde oriental dont les représentants s'arrêtaient aux portes méridionales du Sahara. Quant aux Sonrhäi, ils ont été, à l'est du pays Bambara, la principale puissance urbaine sur le Niger, en contrôlant Djenné et Tombouctou, les grandes cités médiévales de la région»*.⁵

Les innovations lexicales empruntées à l'arabe sont souvent très bien intégrées. De ce fait, la plupart de locuteurs natifs africains sont incapables aujourd'hui de déceler l'origine étrangère de ces termes. Pour illustrer ce phénomène par des anecdotes, nous pouvons constater que :

⁴ Cependant, on peut objecter en disant que tout échange est finalement à double sens, mais parfois pas sur le même plan. Sur quel plan donc se fait le don inverse (cultures africaines vers les Arabes ? Trésor de recherches, en perspective !

⁵ DUMESTRE, Gérard, op.cit p. 15.

- la majorité des locuteurs bambara et peul sont incapables de reconnaître que les vocables /naafa/ en bambara, et /nafo/ en peul, viennent de la racine arabe /n.f.^au/⁶ avec la même signification «utilité» ; il en va de même pour les vocables /tuufa/ en bambara, et /tuufé/ en peul qui proviennent du substantif arabe /tuuba/ ayant pour signifié «brique» ; pareillement ceux qui utilisent les vocables /seere/ en bambara, et /seede/ en peul, ignorent leur origine arabe /š.h.d/ qui signifie : «témoin, témoignage».

- la majorité des locuteurs natifs africains font l'amalgame sémantique sur certains emprunts des langues africaines à l'arabe. A titre d'exemple prenons le terme /ustaaZ/, prononcé /ustaas/ dans les langues africaines. Ce terme est d'origine persane signifiant « savant érudit ou docte dans une science donnée ». Le mot a donc transité par l'arabe pour arriver aux langues africaines, avec plus ou moins la même signification, accompagnée d'une restriction sémantique. En effet, pour la plupart des Africains, le terme /ustaaZ/ désigne un enseignant de la théologie musulmane. Cela a comme résultat anecdotique que le professeur de la langue arabe dans tous les pays d'Afrique noire est considéré comme étant enseignant de la théologie. Il n'est pas vu au même titre que le professeur d'anglais ou d'espagnol par exemple. Au niveau sociologique, il est purement et simplement considéré comme étant théologien, les domaines d'études des arabisants devant forcément converger vers des études théologiques.

Il n'est pas surprenant de constater qu'aujourd'hui ce phénomène de l'influence de l'arabe a donné naissance à des innovations lexicales ayant abouti, dans bien des cas, à faire oublier les vocables équivalents dans les langues africaines. Dans certains cas, l'adoption des mots arabes est si ancienne que le profane est incapable de soupçonner l'origine étrangère de ces mots. Dans de telles circonstances, il sera difficile voire impossible de restituer les vocables équivalents en langues africaines. Pour mieux illustrer ce phénomène sociolinguistique, les vocables désignant des notions spatio-temporelles peuvent nous servir

⁶ Dans la plupart de cas, nous avons utilisé la convention internationale des arabisants pour les transcriptions phonétiques. Mais pour certains cas qui peuvent prêter à une confusion, nous précisons que nous avons utilisé le signe /k/, pour le son خ, et le /d/, pour le son ض, et le /^a/ pour le son ع.

d'exemples, comme le montre cette grille comparative des termes désignant les jours de la semaine⁷ en arabe, hawsa, pulaar et wolof.⁸

Tableau n° 1
Les jours de la semaine

ARABE	PULAAR (PEUL)	WOLOF	HAWSA
1- al i'tnayni	Altine	Altine	Liṭnayni
1- at tulaataa'	Talaata	Talaata	Talaata
3- al arbi ^a à'	Alarba	Alarba	Larba
4- al ḵamis	AL kamisa	AL ḵames	Al ḵamis
5- al jumu ^a a	Al juma	Ajuma	Jumua
6- as sabt	Aset	Aser	Asbar
7- al 'aḥad	Alet	Alet	lahid

III- LES DOMAINES D'EMPRUNT

Nous pouvons élargir le champ de comparaison en remplaçant la langue hawsa par le bambara pour voir d'une part l'intégration parfaite de certaines innovations lexicales, et d'autre part la répartition inégale de l'emprunt massif à l'arabe. Mais il faut d'abord se poser la question suivante : qu'est-ce qui explique qu'un emprunt donné peut être très proche ou très différent de l'item source en arabe ? Pour esquisser une réponse nous avons choisi, à dessein, 15 termes relatifs au domaine de la religion, et 15 autres se rapportant à une activité profane ou laïque, dans le but de montrer comment les facteurs sociolinguistiques influencent l'emprunt à l'arabe.⁹

⁷ Voir DIALLO Amadou Tidiane, «Langues africaines face aux emprunts arabes», in Annales de la faculté des lettres et sciences humaines, n° 30, université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2000, p. 204.

⁸ Voir GLADENTHI, 1993, p. 21-30, Cheikh Tidiane DIENE, 1996 p. 45-80.

⁹ Nous avons établi ces tableaux à l'aide du travail de Gérard DUMESTRE, «Notes à propos des termes bambara empruntés à l'arabe», in « Langue arabe et langues africaines », (I.N.A.L.C.O/C.E.R.M.A.A/C.E.R.O.I), Conseil International de la Langue Française, 1984, p. 18-19.

Tableau n° 2

LE DOMAINE RELIGIEUX

ARABE	PULAAR (PEUL)	WOLOF	BAMBARA	FRANCAIS
1- jinn	Jinne	Jinne	Jiinè	génie
2 - al 'imaam	Almaame	Elimaan	Aalmami	imam
3 - al qur'aan	al quraana	Alquraan	Aalkurane	le Coran
4- al laah	Allah	Yallah	Aala	Dieu
5- aamiin	Aamiin	Aamiin	Aamiina	amen
6- ibliis	Ibliisa	Ibliis	Biilisi	diable
7- diin	Díne	Diine	Díne	religion
8- ġiifa	Ĝiiba	Medd	ġuufa/ ġiifa	animal non-égorgé
9- haraam	Harmi	Araam	Haaramu	interdit
10- ƙalwa	Kalwa/ ƙalwa	Kalwa	Kaaliwa	retraite spirituelle
11- malaak	Malayka	Malayka	Meeleke	ange
12- ƙadaƙa	Sadak	Saraƙ	Saaraka	aumône
13- wa'azu	Waaju	Waraate	Waaju	exhortation
14- wird	Wirdu	Wirdu	Wuridi	égrener un chapelet
15- masġid	Misiida/jama	Jakka	Mísiri	mosquée

Tableau n° 3

LE DOMAINE PROFANE

ARABE	PULAAR (PEUL)	WOLOF	BAMBARA	FRANCAIS
1- <i>ḳiyaana</i>	Janfa	Janfa	Jànfà	trahison
2- <i>šarṭ</i>	Sarṭi	Sart	Saarati	clause
3- <i>bitaaqa</i>	Bataake	bataaḳal	Baataki	lettre
4- <i>ʿaadat</i>	Aada	aada	Laada	coutume
5- <i>miqašš</i>	Mecekke	siso	Kemesu	ciseaux
6- <i>aš šaay</i>	Ataaya	ataaya	Aatayi	thé
7- <i>sarj</i>	Hirke	teg	ḳriḳ e	selle
8- <i>harf</i>	Ḥarfeere	araf	Kaarafe	particule
9- <i>tamar</i>	tamaro/tamarôje	tandarma	Ntamar	datte
10- <i>suuq</i>	Jeere	jaa	Suugu	marché
11- <i>sabbaat</i>	Paṭe	dalla	Saabara	chaussure
12- <i>muuq</i>	Mukke	maraakis	Muuge	babouche
13- <i>ḡaybat</i>	Gayba	ḡiba	ḡiifa/ ḡuufa	poche
14- <i>misallat</i>	Misalal	puso	Miiseli	aguille
15- <i>fahmu</i>	Faamde	degg	Faamu	comprendre

Comme nous l'avons déjà indiqué, c'est la convergence¹⁰ de certaines données lexicales de la plupart des langues de la zone sahélienne - qui appartiennent toutes à la famille linguistique ouest- atlantique (phylum Niger-Congo) - qui à l'évidence indique une provenance arabe. On voit donc que l'influence culturelle est à sens unique : De ce fait, toute

¹⁰ On peut remarquer la ressemblance entre les termes bambara /ḡuufa/ ḡiifa/, numérotés 8 au tableau n° 2 et ceux numérotés 13 au tableau n° 3. Dans le premier cas /ḡuufa/ ḡiifa/ signifie : «animal mort non-égorgé», et dans le second cas /ḡuufa/ iifal/ signifie «la poche» en bambara. En effet, Gérard Dumestre pense que là où la forme signifie « poche » en bambara, il s'agit d'une forme intermédiaire entre la forme arabe /ḡaybat/ et la forme soninké /ḡiba/. La langue soninké étant ici la langue de transit. Le terme sans transit soninké donnerait en bambara /ḡabati/. Il pense aussi que le mot /mīsiri/, numéroté 15 du vocabulaire religieux (tableau n° 2) signifiant en bambara « mosquée », vient du terme arabe /masjid/. D'après nos informations, nous pensons que ce mot viendrait de l'arabe /al masiid/, une variante locale de la région de Fès au Maroc qui signifie « mosquée » aussi. Nous estimons que cette information est plus plausible puisque cet emprunt existe, sous forme de /misiid/ en pulaar du Fuuta tooro et en pulaar de Fuuta Jalon en Guinée avec la même signification.

forme reconnue comme étant «étrangère » est, le plus souvent, un emprunt à l'arabe. Les domaines privilégiés sources de ces emprunts à l'arabe sont les suivants:

3-1- Religion

Concernant ce domaine, on trouve des emprunts comme :

/Allaah/ «Dieu » en arabe, que l'on retrouve sous forme de */alla/* en pulaar et */yalla/* en wolof avec la même signification.

/Islam/ «nom de la religion musulmane », que l'on retrouve sous forme de */lislaam/* ou */islaam/* en pulaar et en wolof avec la même signification.

/Saħaaba/ pluriel de */saħhib/*, qui signifie étymologiquement en arabe «compagnons». Quant à l'acception terminologique, elle signifie «compagnons du prophète». C'est un emploi que l'on retrouve en pulaar et en wolof avec la même signification.

/Fariida/ «devoir religieux» devenu */farata/* en wolof et */farilla /* en pulaar

/Naafila/, qui signifie étymologiquement en arabe «ce qui est superflu » ou «ce qui est «en plus» ou «en supplément». Un terme que l'on retrouve en pulaar et en wolof avec la signification de «œuvre religieuse surrogatoire» ou «prière surrogatoire». On constate ici une légère modification sémantique. C'est qui retenu ici dans le terme */naafila/* c'est son acception religieuse comme «prières surrogatoires». Et notamment celles accomplies pendant les nuits de Ramadan.

/Diin/ dont le pluriel est */'adyaan/* «culte» ou «religion» en arabe. Un terme que l'on retrouve sous forme de «diine» en pulaar et en wolof avec la signification originelle de l'Arabe.

/ʼumra/ qui signifie : «petit pèlerinage», qui peut être accompli toute l'année et dont les obligations rituelles sont moins nombreuses que celles qui régissent le grand pèlerinage «le Hajj».

/zakaat/ qui signifie en arabe «aumône», un terme que l'on retrouve en pulaar sous forme de */asakal/* et en wolof sous forme de */azka/* ou */zakaat/* avec la signification de la langue de départ.

/ħajj/ « pèlerinage » repris en bambara sous le vocable */hiġi/*, en wolof avec */aj/* et en pulaar par */hajju/* .

De manière générale, les emprunts dans ce domaine portent sur la religion, ses règles, ses rites, son personnel, son décor et ses accessoires. Et on les retrouve dans la plupart des langues africaines.

3-2- Ecriture, enseignement et éducation

Ces domaines s'appuient bien évidemment sur la religion. Ils fournissent des termes comme :

/daha/ "en pulaar" et */da/* en wolof" et */daaba/* en bambara qui viennent de */dawaat/* « encrier »,

/daftar/ «livre» ou «carnet de registre », que l'on retrouve en pulaar sous forme de */deftere/* et en wolof sous forme de */teere/* avec le même sens.

/al-lawhu/ qui signifie «planche» ou «ardoise», ou «planche sur laquelle on écrit». C'est un emprunt que l'on retrouve en pulaar sous forme de */alluwal/* et en wolof sous forme de */alluwe/* avec la signification de la langue de départ.

/ta'liif/ «écrire» ou «composer un texte», que l'on retrouve aussi comme emprunt en pulaar sous forme de */wallifaade/*, et en wolof sous forme de */taaliif/* avec le même sens.

/taalib/ qui signifie en arabe «celui qui est en quête du savoir». C'est un emprunt que l'on retrouve seulement en wolof sous forme de */taalibe/*, et qui signifie «élève» ou «écolier dans un daara», alors que le pulaar emploie un terme dérivé d'une autre racine : */almuudo/* qui vient de */al mudd/*, qui signifie «une mesure de grains». Le rapprochement que l'on peut faire ici est que dans l'enseignement traditionnel de l'Arabe, le */taalibé/*, afin de survivre, sollicitait une quantité de grains selon les saisons. Et par un glissement sémantique, cette dénomination qui désigne une quantité de grains est transférée à celui qui le reçoit. C'est-à-dire le taalibé.

/harf/ «lettre» ou «particule», un emprunt que l'on retrouve en pulaar sous forme de */harfeere/* et en wolof sous forme de */arf/* avec la signification.

On retrouve en bambara le terme */aaliimuu/* qui vient de l'adjectif arabe */aalimun/* signifiant : «savant» et dont le pluriel est «'ulamaa'». ¹¹ C'est sont des termes que l'on retrouve en Pulaar et en Wolof et dans la plupart des langues africaines.

¹¹ Voir KANE, Ibrahima, «L'enseignement coranique en république du Mali », in « Atelier international sur l'enseignement du Coran en Afrique de l'ouest et Afrique centrale », organisé par ISESCO et la faculté des arts et études islamiques, université de BAYERO, Nigeria, 22-24 janvier, 2003

3-3- Sentiments, qualités

On relève du domaine des sentiments et des qualités des exemples comme :

/faamu/, en bambara, et */faamde/* en pulaar, qui viennent du mot arabe */fahmu/*, «comprendre» ;

/haakili/ en bambara, */hakkille/* en pulaar et */kel/*, en wolof qui viennent du terme arabe */^aaql/* «esprit».

3-4 – Chevalerie, guerre

On trouve sous ce registre */hirke/* en pulaar, et */krike/*¹² en Bambara et Soninke. L'origine arabe est le terme */kriqa/*, qui signifie un «morceau d'étoffe, de cuir etc. que met sur le dot du cheval avant de mettre le */sarġ/* = «selle». Ce mot fait parti des emprunts que l'on peut appeler «des emprunts indirects». C'est-à-dire des vocables qui ont transité d'abord par l'intermédiaire du Soninké avant d'arriver dans d'autres langues comme le pulaar. Ceci est le cas pour le terme arabe */ar rikaab/* «étrier», qui donne en pulaar au singulier */al kabeere/*, et au pluriel */al akabeejé*. En effet, ce qui indique que le mot d'origine arabe c'est la présence de */al/*, article définit en arabe. De surcroît, il n'existe presque pas, en pulaar, des mots qui commencent par */al/*. De ce fait, la plupart des mots qui commencent par */al/* en pulaar sont des mots d'origine arabe comme */al muudo/* «taalibé», */al Haaji/* «pèlerin». On peut aussi remarquer que entre le mot */ar rikaab/* et */al akabeere*, c'est seulement l'ordre des lettres qui change. C'est encore une preuve supplémentaire que c'est un mot d'origine arabe.

¹² Gérard DUMESTRE, (1984, p. 19), présente le mot */krike/* comme étant un terme bambara emprunté à l'arabe. Le mot signifie «selle». D'après lui l'item arabe d'origine est le mot */sarġ/*. En menant une petite enquête, nous avons trouvé que l'équivalent en peul est */hirke/* et en Soninké c'est */krike/*. Comme nous le constatons c'est la convergence au niveau de la sonorité phonétique qui indique une provenance commune. Mais comme nous le constatons, il y a un grand écart entre la forme arabe */sarġ/* et les formes africaines : */hirke/* en peul, */krike/* en Soninké et */krike/* en bambara). De ce fait, nous avançons trois hypothèses : soit que c'est une forme arabe très évoluée qui a transité par le Soninké. Ce qui est peu probable vu l'écart très important entre l'item source de la langue arabe et la forme d'arrivée de la langue africaine. Soit que c'est un mot d'origine Soninké. Donc, les deux langues peul et bambara ont emprunté un terme qui vient de la langue Soninké. Soit que le terme est une variété locale ou dialectale venant d'une tribu arabe ou assimilée tels que les Maures ou les Berbères ou les Touaregs. Autrement, l'écart est trop grand pour authentifier l'origine arabe du mot */sarġ/*.

3-5 - Commerce, échanges et mesures

L'influence de l'Islam sur les sociétés africaines et les rapports commerciaux entre l'Afrique et le monde arabo-musulman ont aussi laissé des traces d'emprunts linguistiques comme :

/siibiri/ en bambara, */siBre/* en pulaar qui viennent du terme arabe */šibr/* signifiant « mesure de pouce » ;

/suugu/ en bambara qui vient du terme arabe */suuq/* signifiant « marché ».

On y trouve aussi quelques termes provenant de mots arabes relatifs aux étoffes comme */ħarir/* « soie ». En Pulaar et dans le milieu d'enseignement arabo-islamique, on utilise le même terme. C'est ainsi que dans le domaine vestimentaire, on trouve encore, en Pulaar, des vocables comme */ġallaaba/*, qui signifie : « manteau », et qui vient de l'Arabe */ġallaaba/* ou */ġilbaab/* avec la même signification. C'est ainsi aussi dans le domaine des produits importés du monde arabo-musulman comme les termes */za^afaraan/* « safran » et */kaafuur/* « camphre », se sont les mêmes termes que l'on utilise en Pulaar dans le milieu de l'enseignement arabo-islamique.

Certains mots, d'origine arabe, ont connu un double cheminement, vers le Nord et vers le Sud. C'est le cas du terme arabe */laymuun/* « citron », qui a donné limon et (limonade) en français, lemon en anglais... »¹³.

3-6- L'éthique et la morale.

Comme nous l'avons vu, une partie des mots empruntés accompagnant l'élément qu'ils désignaient, le lexique s'est accru avec l'introduction de marchandises, d'espèces végétales et de techniques. Mais il faut noter, dans l'adoption de ces néologismes, l'importance des emprunts qui font surtout référence à l'éthique. Par exemple, le hawsa emprunte à l'arabe les termes */ġišš/* « tricherie », */amaana/* « honnêteté ». Le Wolof et le Pulaar empruntent aussi les termes et les notions de */^aayb/* « défaut » ou « vice de forme », avec une légère adaptation phonétique, suivant la langue emprunteuse. En effet, On trouve le même terme en wolof et en pulaar sous forme de */ayiiba/* avec la même signification.

¹³ Voir G. DUMESTRE, 1984, p. 16.

3-7- Le cadre spatio-temporel

Parmi les domaines privilégiés des innovations lexicales sous l'influence de l'islam dans les langues africaines, on peut également citer le cadre spatio-temporel. On peut citer ici les termes désignant les jours de la semaine, les répartitions temporelles de la journée, surtout lorsque les termes en question désignent des notions temporelles liés à la notion de prière ou au culte. Ceux-ci ont été africanisés et adaptés phonétiquement. Ainsi le terme arabe /zaman/ «moment ou «période», devient en pulaar «*jamanu*», et en wolof «*jamano*» : le mot /waqt/ «instant, moment», passe en pulaar sous forme de /*waktu*/; le vocable /saa'ah/ «instant» ou «heure» est transformé en pulaar en /*saha*/, pluriel /*sahaaaji*/. Pareillement pour le terme arabe /mudda/ «époque, période», devient «*mudda*» en Pulaar etc. La plupart de ces mots qui désignent la notion de temps sont des emprunts en wolof ou en pulaar ou dans d'autres langues comme le soninké et le bambara ou dans les langue mandés d'une manière générale.

3-8- Pouvoir et Justice

Le pulaar et le wolof ont emprunté beaucoup de termes désignant des notions relatives au pouvoir et à la justice dans la civilisation arabo-musulmane. Dans beaucoup de cas, la langue emprunteuse a gardé le terme arabe tel quel. Le cas échéant, elle opère une légère adaptation phonétique. C'est le cas ici, pour des termes comme : /al qaadii/ «juge». Même si les équivalents : «*attekat*» en wolof, et «*ñiaawôwo*», en pulaar sont utilisés, le terme «*kadi*» en wolof, ou le terme «*qaadi*» en pulaar, reste très présent comme emprunt dans les deux langues. Quant aux termes /al ĥaqq/ «droit», et /al 'imaam/ «imam de la mosquée», le premier correspond à «*akkh*» en wolof, et à «*hakke*» en pulaar ; et le second correspond à «*limaam*», «*elimaan*», et «*yelimaan*» en wolof ; et à «*elimaan*» et «*almaame*» en pulaar.

L'écart entre la langue d'arrivée et la langue de départ est parfois grand de telle sorte que le mot change de construction, par conséquent, il change aussi de racine comme c'est le cas dans terme /naayim/, avec «m» comme lettre finale lorsque la voyelle «i» est précédé de la lettre «y». Il faut signaler que cela est une faute de langage. En effet, le terme «*naayim*» signifie : «celui qui dort». La bonne prononciation du vocable de la langue de départ est /naa'ib/, avec «b» comme lettre finale, et qui signifie : «vice ou adjoint de l'imaam d'une mosquée».

La prononciation de /naayim/, avec «m» comme lettre finale est une pratique plus répandue dans les milieux wolofs. Cela s'explique par le fait que les langues de la famille Ouest atlantiques «Phylum Niger Congo», dont fait partie le wolof, transforment souvent la consonne sonore, comme le «b» ou le «p», lorsqu'elle précédée d'un phonème gutturale occlusive, «a» ou «i», en un phonème bilabial «m». C'est le cas dans la consonne sonore «P»,

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

transformée en «M» dans le mot wolof «amparanté» dont l'origine est «apprenti». Cependant, contrairement à la société wolof, on constate que généralement, on prononce le terme /naa'ib/ à la place de «/naayim/», dans les milieux pulaarophones.

3-9 - Toponymie et noms propres

Les langues africaines ont emprunté également à l'arabe, beaucoup de prénoms d'origine arabo-islamique. Pour montrer à quel degré les langues africaines sont influencées par l'Arabe d'une part, et à quel niveau l'histoire de l'Afrique se confond souvent à celle de l'Islam d'autre part, il suffit, pour vérifier la pertinence de cette hypothèse, de remonter la généalogie d'une personne au Sénégal en observant les noms propres ou de lire les propos d'Amar SAMB. « Nous nous sommes rendu, dit-il, au quartier de Médina à Dakar, dans la rue jouaient des enfants. Nous demandâmes aux dix premiers leur noms : **Mamadou, Alioune, Babacar, Abdou Aziz, Ibou, Abdou, Moustapha, Cheikh Tidiane, Zoubéyrou, Salif**. Telles furent leurs réponses, or, tous ces noms ou plutôt prénoms sont tenus sur les fonds baptismaux d'hommes célèbres de l'Islam ... et nous avons pointé notre stylo sur la carte du Sénégal au hasard en fermant les yeux. En ouvrant ceux –ci, nous sommes tombés sur la région de Diourbel ; nous regardons les dix premiers villages qui entourent la pointe de notre plume : **Fas, Darou Marnan, Darou Mousty, Aïnouman, Daara, Merina, Thilmakha et Dekhlêt**. Qu'avons-nous constaté ? Ces noms, saufs deux, évoquent les noms de villes saintes de l'Islam. Bien d'autres villages du sol sénégalais semblent se trouver en Arabie ou en Egypte»¹⁴ En effet, On trouve également les traces d'arabisation dans les toponymes de certaines régions d'Afrique sub-saharienne. Beaucoup de localités portent des noms de lieux arabes. Exemple ¹⁵ : *Medina, Fass, Arafat, Dar Qoduus, ʿAa'if/ Bušraa* etc. D'ailleurs ce phénomène a pris de l'ampleur et devient de nos jours, encore plus important.

IV - COMMENT EMPRUNTE-ON A L'ARABE DANS LES LANGUES AFRICAINES ?

Cette énumération des domaines privilégiés de l'influence islamique en Afrique et, par conséquent, de l'emprunt à l'arabe, donne une bonne idée des relations extra-linguistiques

¹⁴ SAMB, Amar, «L'Islam et l'histoire du Sénégal», in Bulletin de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire, B, sciences humaines, Tommes XXXIII, juillet, 1971, No 03, pp 504—506.

¹⁵ Nous entendons par nom ou prénom d'origine arabo-musulmane, des noms légués aux Africains par la civilisation arabo-islamique, même si étymologiquement parlant, ils ne sont pas dérivables d'un vocable de racine arabe.

ayant existé entre la civilisation arabo-islamique et la civilisation africaine, fondées essentiellement sur deux pôles : le religieux et le marchand. D'un point de vue statistique, une innovation lexicale bien intégrée phonologiquement et morphologiquement a plus de chances d'être un «emprunt», tandis qu'un mot qui est resté, dans la langue d'accueil, identique à ce qu'il était dans la langue de départ, a plus de chance de demeurer une «citation».

Mais si on fait une comparaison entre «le corpus religieux» et «le corpus profane» des innovations lexicales, on peut constater que les formes empruntées à l'arabe peuvent être très proches ou très différentes des items arabes d'origine. La forme empruntée est d'autant plus proche de la forme arabe que le terme appartient au domaine étroitement religieux ; et inversement, le terme est d'autant plus éloigné de la forme arabe qu'il appartient à un domaine mondain ou profane. De ce fait, on peut formuler, à propos des innovations lexicales empruntées, la règle suivante : *plus un terme est profane plus il tend à se différencier de la forme arabe et inversement plus il est religieux, plus il est proche de la forme arabe.*

A ce propos, on peut avancer une explication sociolinguistique : la raison de cette différence de comportement des innovations lexicales empruntées à l'arabe réside probablement dans le fait que les termes du «corpus religieux» sont constamment présents dans les documents écrits et sont aussi constamment soumis à la psalmodie des apprenants, psalmodie qui en corrige continuellement les écarts de fond comme de forme, alors que les termes du «corpus profane» sont, quant à eux, «des électrons libres» de toute norme et de toute contrainte. Leur emprunt s'étant fait à une époque ancienne, ces termes ont évolué en fonction de la langue d'accueil et ont perdu toute attache avec la langue source.¹⁶ On remarquera également, de manière générale, que les termes religieux qui tendent à s'écarter le plus de la forme arabe sont ceux qui désignent des réalités ayant une double appartenance : «religieuse et profane».

4-1 - L'élite et les innovations lexicales

Nous avons déjà dit que l'intégration parfaite de certaines innovations lexicales empruntées à l'arabe montre que le processus s'est étalé sur une longue période, sans doute jusqu'au 19^e siècle. Cette intégration nous permet d'être sur la bonne piste pour répondre à la question «comment ?». Ici on peut d'abord dire que dans le corpus d'innovations lexicales empruntées à l'arabe, un bon nombre de termes demeure l'apanage des «*élites musulmanes lettrées*»... «*pour lesquelles l'usage des termes arabes représente une des facettes de leur prestige, au même titre que la détention de livres pieux ou l'usage des chapelets*»¹⁷. «*Il s'agit d'une élite musulmane de doctes, de professeurs et d'étudiants, dont le niveau culturel, replacé dans son milieu et son contexte historique, est très élevé. Ils écrivent et lisent avec facilité l'arabe classique, traduisent et commentent ... les textes islamiques, ainsi que les auteurs arabes les plus difficiles. Enfin, ils s'adonnent eux-même à des travaux de poésie, de littérature, et de théologie d'une grande valeur littéraire. Il n'y a donc pas lieu de séparer*

¹⁶ Voir Gérard DUMESTRE, op.cit p. 20.

¹⁷ Cf. Gérard DUMESTRE, op. cit p. 13.

l'homme de lettres de l'homme de religion.... On a toujours une intelligentsia qui ne sépare pas littérature, Islam, histoire, science... »¹⁸.

Cette situation a abouti à un "mariage culturel" entre l'arabe et les langues africaines qui a accru l'influence de la langue arabe sur les langues africaines, tant au niveau formel qu'au niveau sémantique. Cela a nécessité aussi, de la part des langues africaines, une adaptation phonétique, phonologique et orthographique. Les langues africaines étaient même pendant un certain temps codifiées et écrites selon les normes de l'alphabet arabe. Cet état de fait entamé, depuis des siècles, perdure encore dans certains milieux d'enseignement traditionnel. Ainsi des travaux de poésie, de littérature, et de théologie d'une grande valeur littéraire, écrits par les Africains eux-mêmes sont très souvent annotés ou expliqués en langues africaines. Les mots arabes feront alors irruption dans les langues africaines qui vont en emprunter un certain nombre.

4-2- Les formes d'influence

Les influences vont se faire de différentes manières :

- a. Soit avec ce que nous appelons «emprunt». C'est-à-dire emprunter des notions qui n'existaient pas dans le vieux fond traditionnel africain. De ce fait, on procède à l'emprunt d'un concept avec le mot qui le désigne, en conservant le terme arabe avec son sens initial en arabe et en gardant l'orthographe et la phonétique comme le terme arabe /^aumrat/ qui signifie « petit pèlerinage», /al 'imaam/ « l'imam de la mosquée » ; des notions qui n'existaient pas dans la conceptualisation africaine.
- b. Soit en conservant le terme avec son sens initial, mais en le modifiant plus ou moins, au niveau orthographique et phonétique, comme c'est le cas pour les termes arabes /daftar/ « livre ou carnet de registre », qui deviennent /*deftere*/ en pulaar et /*teere*/ en wolof ; /al lawhu/ « planche ou ardoise », sur laquelle on transcrit les versets coraniques pour les apprenants, devient /*al luwal*/ en pulaar et /*al luwe*/ en wolof. Autant de notions qui n'existaient pas dans le vieux fond traditionnel de la civilisation africaine.

¹⁸ Roger, LABATUT, « les emprunts du peul à l'arabe », in Langue arabe et langues africaines, (I.N.A.L.C.O./C.E.R.M.A.A./C.E.R.O.I), Conseil International de la langue française, 1984, p. 54.

- c. Soit en empruntant le terme arabe et en lui donnant une nouvelle charge sémantique, différente de son acception initiale dans la langue de départ, comme c'est le cas pour le terme arabe /naşraan/, qui fait référence à la ville /an Naaşirat/, lieu de naissance de Jésus. Etymologiquement, le terme /naşraan/, désigne «les Chrétiens». Mais au Sénégal, la valeur connotative ne désigne plus la même chose. En effet, si le terme est associé au mot /kalaam/ «langue», il désigne la langue française. Le terme désigne en général la langue française ou tout ce qui est français ou occidental. C'est le cas aussi du terme arabe /ta'kiir/ qui signifie «retard». Mais la valeur dénotative de ce mot signifie actuellement «faire patienter quelqu'un».
- d. Soit, on emprunte le terme en réduisant la charge sémantique initiale comme le terme /ustaaz/ qui désigne un docte ou un savant érudit dans une discipline quelconque mais qui sera réservé, dans les sociétés africaines, à l'enseignant de la langue arabe ou de théologie musulmane. Autrement dit, le /ustaaz/ c'est quelqu'un diplômé en sciences coraniques ou religieuses.¹⁹

Après avoir vu ces différentes procédures auxquelles le mot emprunté est soumis, les différents exemples d'innovations lexicales nous permettent de poser trois types d'emprunts, tels qu'établis par Roger LABATUT. Il s'agit de :

- 1- L'emprunt de type /imaam/ «l'imam de la mosquée», mot emprunté par nécessité en même temps que le concept ou la notion qu'il désigne ; une réalité qui n'existait pas dans la culture africaine et qui ne peut donc pas trouver un terme dans le vieux fond traditionnel africain. De ce fait, il devient très largement utilisé.
- 2- L'emprunt de type /ta'liif/ «composer un livre ou un document» ou de type /şîr/ «poésie», mot désignant une notion technique ou une notion assimilée à la technique, mot emprunté par commodité ou par inertie (il y a peu de composition écrite dans les langues africaines), pour éviter l'utilisation d'un composé ou de tout autre syntagme encombrant. Il en résulte que ce type d'innovation lexicale est réservé à un groupe restreint d'utilisateurs.
- 3- Un emprunt de type, /wa laa kaana/ «un qui ne veut rien, ou qui n'a aucune volonté», /^halaa kulli haalin/, «de toute façon» ou «en tout état de cause» ; mot emprunté par fantaisie individuelle (snobisme, pédantisme), ne relevant pas du domaine de la

¹⁹ Voir NDOYE, Seynabou, 2002, p annex -1, p V.

langue, mais plutôt de celui de la parole et qui dépend de la performance de chaque locuteur pris individuellement.

L'étude de différents corpus sur cette question nous permet de résumer un certain nombre de faits concernant les types d'emprunts que nous tenterons de visualiser de la manière suivante :

Tableau n° 4

Type d'emprunts	exemple	signification	motivation	pulaar	wolof	Utilisation par :
populaire	wird	Égrener un chapelet	nécessité	Wirdu	wirdu	Toute la communauté
technique	Ta'liif	Composer un ouvrage	commodité	Wallifaade	taaliif	Un groupe donné
Citation	Walaa kaana	Un qui ne veut rien	fantaisie	Huywere	baadôlo	Un individu

Mais parfois, le terme emprunté à l'arabe subit des transformations profondes au niveau de la forme tout en gardant son sens étymologique. En effet, le terme arabe /naa'ib/, signifiant « vice-imam », est prononcé /naa'im/ dans certains milieux wolof avec la même valeur dénotative. Or en le prononçant ainsi, le terme, même s'il garde son sens étymologique, change de racine. C'est-à-dire, il devient « dérivé » d'une autre racine arabe; à savoir /n.w.m/ qui signifie «dormir». Le terme /al kaatib/ qui signifie «secrétaire» ou bien «chef de registre », subit des transformations orthographiques et sémantiques profondes dans lesquelles on procède à un retranchement de la dernière lettre bilabiale : le « b ». Le mot devient /al kaati/, avec une nouvelle charge sémantique. Le mot /al kaati/²⁰ signifie «policier» dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest.

²⁰ Certains chercheurs soutiennent que le mot /al kaati/ vient du mot arabe /al qaadii/ signifiant «le juge». Les deux hypothèses sont plausibles et la procédure est presque la même.

V - CONCLUSION

La situation des innovations lexicales des langues africaines sous l'influence de l'islam est encore plus complexe que l'on imagine du fait que ces langues se répartissent dans toute l'Afrique et ont pu, par conséquent avoir avec le monde arabe des contacts multiples, longs ou sporadiques, en des points divers de leur vaste aire d'expansion. Si, rappelons-nous, l'intégration parfaite de certaines innovations lexicales empruntées à l'arabe montre que le processus s'étale sur une longue période, sans doute jusqu'au 19^e siècle, on peut donc dire que contrairement à cette vague sémite, a succédé une autre véritable vague, celle des termes français qui sont peut être plus importants en nombre, mais concernent une période beaucoup plus courte et ont considérablement modifié le paysage lexical des langues africaines. En effet, comme déjà indiqué, il n'existe à notre connaissance aucun travail d'ensemble sur les emprunts des langues africaines à l'arabe. Les sources les plus intéressantes sur cette question restent encore les travaux de Delafosse, de Oumar Ba, et de Roger Labatut. En ce qui concerne les emprunts du mandingue à l'arabe, Maurice Delafosse indique qu'il existe en mandingue 375 termes empruntés à l'arabe ou ayant transité par cette langue dans leur cheminement vers le mandingue. C'est un chiffre difficile à vérifier, mais selon Gérard Dumestre, un ordre de plusieurs centaines semble effectivement raisonnable. Dans le même ordre d'idées, Roger Labatut a recensé un chiffre de quelques 800 emprunts présumés dans la langue pulaar du Cameroun. Mais en procédant à l'élimination de certains cas douteux, il a retenu le chiffre de 550 mots nettement identifiés comme empruntés à l'arabe. Dans le Glossaire des mots étrangers passés en pulaar du Fuuta Tooro, le regretté Oumar Ba avait recensé 694 mots dont 291 mots empruntés à l'arabe pour seulement 52 emprunts à des langues européennes (47 au français, 3 à l'anglais, 2 au portugais, 9 au berbère, 77 au mandingue, et 44 au soninké). Ces chiffres, d'après R. Labatut, traduisent assez bien la prédominance des emprunts arabes.

Cependant, cela ne signifie pas que l'influence de l'arabe dans les langues africaines se soit arrêtée comme le pensaient certains.²¹ Au contraire, le phénomène s'amplifie, «un courant d'arabisation se développe dans la plupart des pays africains et notamment au Sénégal, sous la double pression des nouvelles générations musulmanes, d'une part et des Etats arabes d'autre part.»²²

²¹ Gérard DUMESTRE disait dans les années quatre vingt : «il n'y a plus actuellement, à proprement parler, d'emprunts à l'arabe. A la grande vague sémite a succédé une véritable marée, celle des termes français, qui à un nombre beaucoup plus grand et sur une période beaucoup plus brève, ont considérablement modifié le corpus lexical du bambara [et des langues africaines]. Cf. G. DUMESTRER, 1984, p. 14.

²² NDOYE, Seynabou, Étude comparative du lexique de la religion musulmane dans les inventaires des particularités lexicales du français du Sénégal, du Maroc et de la Mauritanie, mémoire de maîtrise, faculté des lettres, université Cheikh Anta Diop, 2002, p. 6.

Enfin pour terminer nous rappelons les limites de cet exposé. La plupart des points abordés n'y ont été traités que très brièvement et très partiellement; il reste encore bien des points concernant notre sujet qui n'ont toujours pas fait l'objet d'études ni de recherches. En effet, il est presque impossible d'établir un corpus de tous les items pour toutes les langues africaines puisque le phénomène d'influence va en s'amplifiant. Mais dans une perspective d'avenir, nous estimons qu'il serait très utile et d'un grand intérêt d'effectuer, périodiquement, de nouveaux recensements des termes nouvellement empruntés à l'arabe, pour chaque langue africaine, afin de suivre l'évolution du phénomène, en interrogeant particulièrement les concepts venus de la modernité.

Pour conclure, nous estimons que la finalité de cette étude sociolinguistique n'est pas seulement de faire une simple description linguistique de processus de l'influence de l'Islam et de la langue arabe sur le paysage lexical africain. En effet, même si l'Arabe n'est pas une langue maternelle en Afrique noire, les langues africaines sont désormais, fortement liées à l'Islam, par conséquent, à la langue arabe. Ce que nous essayons de démontrer est : «comment se tissent les rapports entre les langues africains et la langue arabe » ?. Nous pouvons voir ainsi quelles sont les conséquences profondes de cette influence dans la société africaine.

La compréhension des Africains des concepts religieux est très souvent une compréhension textuelle où on confond entre la notion de droit ou de la charia et les textes ou les règles de jurisprudences. Autrement dit, la confusion entre langue et textes où il très est difficile de faire un discernement ou de faire cohabiter les Ecritures Saintes et l'Environnement culturel». La formation des sociétés, c'est connu, est une rude épreuve, parce qu'elle obéit à plusieurs raisons. En effet, à la raison humaine s'ajoutent d'autres considérations : géographiques, confessionnelle, et ethniques etc. Or, nous savons que toute croyance dogmatique ou idéologique a comme moteur une justification mythique: une inquiétude métaphysique de l'individu, une référence aux Ecritures Saintes, une revendication identitaire, ou un moyen pour détenir et/ou conserver le pouvoir.

L'objectif de notre étude donc est de tenter de voir et de comprendre les pistes qui nous introduisent dans les rapports entre les Africains et les textes arabes afin de trouver des voies et moyens pour en faire une bonne lecture des textes qui permettrait aux Africains de vivre entre eux en harmonie et paix d'une part, et de vivre avec les autres commutés d'autres part. Cela n'est possible que si les Africains arrivent à faire une bonne lecture entre

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

l'apparent et le réel entre les deux cultures. Autrement dit, entre les Ecritures Saintes de l'Islam et leur Environnement culturel».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALEXANDRE Pierre (1979). « Langue arabe et langues africaines ». In *Sociétés africaines, monde arabe et culture islamique*. Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, Institut National des langues et civilisations orientales, Mémoires du CERMAA N° 1, pp. 20-28.
- BA Oumar (1992). *Glossaire des mots étrangers passés en pulaar du Fouta Tooro*. Dakar : C.L.A.D ,
- BAKRI,(A), Abu Ubaydullah Ben Abdel Azia (1965). *Al masaalik wal mamaalik (Voies et royaumes)*. Alger : édition d'Alger.
- DIALLO, Amadou Tidiane (2000). « Langues africaines face aux emprunts arabes ». In *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, no 30, fasc. 197-207. Dakar : université Cheikh Anta Diop .
- DIENE , Cheikh Tidiane (1996). *Les emprunts wolof en arabe* . Mémoire de maîtrise. Dakar : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop .
- DUMESTRE, Gérard (1984). «Notes à propos des termes bambara empruntés à l'arabe». In *Langue arabe et langues africaines*. Paris : I.N.A.L.C.O/C.E.R.M.A.A/C.E.R.O.I, Conseil International de la langue française.
- GLADETHI, Cheikhou Ahmad Said, (1993). *Mouvement de la langue et de la littérature arabes au Nigéria*, Riyad : Librairie africaine, éd. Ikan imprimerie et diffusions.
- FALL, El Hadji Moussa (1997). *L'enseignement arabe officiel au Sénégal de 1960 à 1995*. Mémoire de maîtrise. Dakar : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop .
- KANE, Ibrahima (2003). «L'enseignement coranique en république du Mali ». In *Atelier international sur l'enseignement du Coran en Afrique de l'ouest et*

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Afrique centrale, organisé par ISESCO et la faculté des arts et études islamiques, université de BAYERO, Nigéria, 22-24 janvier.

- KANE, Omar (1996). *Le Futa Tooro des Satigui aux Almami (1512-1807)*. Thèse de Doctorat d'Etat. Dakar : U.C.A.D.
- LABATUT, Roger (1984). «Les emprunts du peul à l'arabe». In *Langue arabe et langues Africaines*. Paris : I.N.A.L.C.O/C.E.R.M.A.A/C.E.R.O.I., Conseil International de la langue française.
- NDOYE, Seynabou (2002). *Étude comparative du lexique de la religion musulmane dans les inventaires des particularités lexicales du français du Sénégal, du Maroc et de la Mauritanie*. Mémoire de maîtrise. Dakar : Faculté des lettres, université Cheikh Anta Diop.
- SAMB, Amar (1971). «L'Islam et l'histoire du Sénégal». In *Bulletin de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire*. Dakar : I.F.A.N, série : B, sciences humaines, Tomes XXXIII, juillet, , No 03, pp 504—506
- SANANKOUA, Bintou (1990). *Un empire peul au XIXe siècle, la Diina du Massina*. Paris : Karthala-Acct.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.